

PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
**REAMENAGEMENT DES NIVEAU 6 - 10 - 12**  
**DE LA TOUR DE CONTRÔLE**

**Entité adjudicatrice :** AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – Tél. : 03 89 90 31 11 – Fax : 03 89 90 25 77 – [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com)

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL): <https://www.marches-securises.fr/>

**Type de marché :** Travaux

**Lieu d'exécution et de livraison :** Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Description succincte :** Travaux de réaménagement des niveaux 6-10-12 de la Tour de contrôle à l'Aérogare pour les services de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).

L'opération a pour objectif :

- De réaliser la salle de nuit au niveau 12 (3 chambres + sanitaires environ 69m<sup>2</sup>), en lieu et place de l'ancienne salle IFR ;
- De déménager la salle de nuit du niveau 6 au niveau 12, libérant ainsi la surface du niveau 6 ;
- De réaliser la salle de repos au niveau 6 (66m<sup>2</sup>), en lieu et place de l'ancienne salle de nuit ;
- De déménager la salle de repos du niveau 10 au niveau 6, libérant ainsi le niveau 10 ;
- De réaliser les travaux du niveau 10 (79m<sup>2</sup>) afin de créer une salle technique ;
- Mise en conformité tableau électrique de la tour.

**Information sur les lots :** Le marché est divisé en 7 lots, traités en marchés séparés, comme suit :

Lot 01	Désamiantage
Lot 02	Plâtrerie – cloisons - faux plafonds
Lot 03	Menuiserie intérieure bois
Lot 04	Revêtement de sol
Lot 05	Peinture
Lot 06	Électricité (courants forts et courants faibles)
Lot 07	CVC sanitaire

Les candidats peuvent postuler pour un ou plusieurs lots. Ils doivent répondre à la totalité du ou des lots choisis

**Options :** Pendant son exécution, le marché pourra être modifié dans les conditions prévues dans la documentation marché.

**Variantes autorisées :** Non

**Durée du marché :** 8 mois. Démarrage prévisionnel : Janvier 2020

**Critères d'attribution:** Chaque marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères qui figurent dans le règlement de la consultation (RC).

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement ou de candidat unique. En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il serait contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

**Visite des lieux :** Une visite des lieux est organisée le **05/11/2019** pour les lots **2-3-4-5** et le **07/11/2019** pour les lots **1-6-7** selon modalités figurant dans le RC.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :** Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du RC pour les conditions administratives ainsi que pour les conditions minimales de caractère financier, économique, technique et professionnel à remplir. Ne peuvent accéder à un marché de l'aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues au point 1 page 3 de la lettre de candidature.

**Sélection des candidats :** Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés

**Cautionnement et garanties exigés :** Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Procédure :** Procédure d'appel d'offres ouvert définie par les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

**Date limite de réception des réponses :** **21/11/2019 à 12h00**. Les réponses électroniques doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC. Le Dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

**Langues :** Les réponses peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les concurrents peuvent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en langue allemande dans un délai indicatif de 5 jours (seule la version française faisant foi). Les demandes sont à adresser via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr/> avant le 04/11/2019

**Délai minimal de validité des offres:** 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

**Modalités d'ouverture des offres :** Séance non publique

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Génie Civil Ingénierie – Mme PERNOT – Tél : 03 89 90 26 86 - E-mail : [epernot@euroairport.com](mailto:epernot@euroairport.com).

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 – Email: [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

**Date d'envoi de l'avis** : 10/10/2019